

PUBLICATION LÉGALE

Rémunérations 2023 CD55

Comme le prévoit l'article 37 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le Département publie chaque année, la somme des dix rémunérations les plus élevées, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes y figurant.



10_plus_hautes_remunerations_2023.pdf (.pdf, 23,1 Ko)

🚣 TÉLÉCHARGER

